

Mardi 6 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Avis d'enquête publique Projet Legré-Mante :
la Ville de Marseille et la Mairie de secteur des 6e et 8e arrondissements
prennent note de l'avis favorable avec réserves de la commission d'enquête, et
engagent le porteur du projet à donner des garanties précises
pour répondre à ces réserves**

Dans le cadre des demandes de Permis de Construire pour le projet d'aménagement de l'ancienne usine Legré-Mante, l'avis de la commission d'enquête vient d'être rendu public. Il s'agit d'un avis favorable comportant néanmoins des réserves de diverses natures dont il devra être évalué l'impact, dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme en cours.

La Ville de Marseille et la Mairie de secteur prennent note, avec attention, de ces réserves et engagent d'ores et déjà les porteurs du projet à apporter rapidement les garanties attendues.

La Ville de Marseille et la Mairie de secteur tiennent à remercier l'ensemble des contributeurs à l'enquête publique et rappellent que l'effort de transparence demeurera la règle sur ce dossier. Après 3 réunions publiques organisées sur ce projet en 2022, elles veilleront à ce que les réponses aux réserves de la commission d'enquête, qui engageront toutes les parties prenantes, soient précises et rendues publiques.

“Nous avons été destinataires du rapport de la commission d’enquête et avons engagé son analyse en détail, avec les services de la Ville. Je tiens à remercier les commissaires pour le travail effectué. Les différentes parties prenantes concernées par les réserves doivent désormais transmettre des retours précis.”

Mathilde Chaboche, Adjointe au Maire de Marseille en charge de l’urbanisme et du développement harmonieux de la ville

“La santé et la qualité de vie des riverains demeurent la priorité de la Ville. Ce rapport était attendu pour permettre de lever des doutes exprimés lors des réunions publiques. Nous avons désormais 7 points qu’il convient d’éclaircir avant d’aller plus loin”

Christine Juste, Adjointe au Maire de Marseille en charge de l’environnement, de la lutte contre les pollutions, de l’eau et l’assainissement, de la propreté de l’espace public, de la gestion des espaces naturels, de la biodiversité terrestre et de l’animal dans la ville

“Je remercie les habitantes et habitants qui se sont mobilisés en nombre et ont permis à cette enquête publique de bien se dérouler. Je veillerai à ce que le travail de transparence continue. Un premier Comité de Vigilance était prévu le 10 janvier, nous verrons rapidement si cette date peut être maintenue pour livrer un retour précis sur les réserves de la commission d’enquête.”

Pierre Benarroche, Maire des 6e et 8e arrondissements de Marseille